

DEP	INSEE	ANNEE	N°
60	500	2024	23

COMMUNE

EXTRAIT DU REGISTRE

LE PLESSIS BELLEVILLE  
8, Place de l'Eglise  
60330 LE PLESSIS BELLEVILLE

DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL

**SEANCE DU 16 Mars 2024**

Nombre de membres  
En exercice : 22  
Présents : 16  
Votants : 22

Le 16 Mars 2024 à 9 H 30  
le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni  
au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses  
séances sous la présidence de M. SMAGUINE Dominique.

**PRESENTS** : SMAGUINE Dominique, DUVILLIER Benoît Dominique, WILLET Catherine, SAUVAT Sandrine, GAILLET Gérard, MARTIN Philippe, BOUHOURS LOUEDEC Klervi, ALEXANDRE Valérie, ZITO Josette, LHOMME Louissette, ESPOSITO Laetitia, TONIAL Sylvie, POUSSON Fanny, BOSCHARD Frédéric, MASSAU Fatima, LUKUNGA Joseph.

**ABSENTS EXCUSES** :

Monsieur TRABELSI Daniel qui a donné pouvoir à Mme BOUHOURS LOUEDEC Klervi,  
Madame THIMOTHE Ketty qui a donné pouvoir à Monsieur SMAGUINE Dominique,  
Madame BOULE Annie qui a donné pouvoir à Monsieur DUVILLIER Benoît-Dominique,  
Monsieur ROBERT Bruno qui a donné pouvoir à Monsieur BOSCHARD Frédéric,  
Monsieur ADOUENI Léon qui a donné pouvoir à Madame SAUVAT Sandrine,  
Monsieur GOMIS Pierre qui a donné pouvoir à Madame LHOMME Louissette.

**ABSENT(S)**

**Secrétaire de séance** : Monsieur DUVILLIER Benoît Dominique  
**Date de convocation** : 7 Mars 2024  
**Date d'affichage** : 7 Mars 2024

**Objet**: DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2024 - BUDGET COMMUNAL

Vu le Code des Collectivités Territoriales (CGCT), dans son article L.2312-1, faisant obligation aux collectivités de plus de 3500 Habitants d'organiser, dans les deux mois qui précèdent l'examen du Budget Primitif, un débat d'orientation budgétaire 5DOB),

Considérant que l'objectif est de permettre aux membres du Conseil Municipal de connaître les orientations budgétaires pour l'année de l'exercice.

Considérant qu'il est pris acte du débat d'orientation budgétaire par une délibération spécifique de l'assemblée délibérante comme en disposent les articles L.2312-1 et L ;332-1 du CGT. Cette délibération doit faire l'objet d'un vote de l'assemblée délibérante.

Après un large débat, les membres du Conseil Municipal donnent acte des orientations budgétaires proposées pour le Budget Communal 2024.

Rapport d'orientation Budgétaire joint à la présente délibération.

Fait et délibéré le 16 Mars 2024, à Le Plessis Belleville

Pour extrait certifié conforme

Maire Dominique SMAGUINE



Accusé de réception en préfecture  
060-216004945-20240316-2023-23-DE  
Date de réception préfecture : 02/04/2024